

ASSOCIATION SURMELIN SAINT-FARDEAU ENVIRONNEMENT

27 rue du Capitaine Marchal – 75020 Paris
Tél. 01 43 64 54 23
surmelin@gmail.com – www.surmelin.fr

Mme HIDALGO
Maire de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75004 PARIS

Paris, le 15 novembre 2016

OBJET : supermarché Carrefour au 94 avenue Gambetta 75020 Paris

Madame la Maire,

En février 2012 nous avons participé aux tables rondes organisées par la Mairie du 20ème dans le cadre de la modification du PLU visant la protection des commerces, de l'artisanat et des espaces verts et à la poursuite de création de logements sociaux dont, comme vous le savez, notre arrondissement est déjà largement pourvu.

Ces protections étaient louables et nous les avons soutenues. En juillet 2016, nous avons appris qu'un supermarché Carrefour d'une superficie de 1 950 m² serait implanté 94 avenue Gambetta, avec votre accord, et cela juste à côté d'un Monoprix existant de 3 000 m². Qu'est donc devenue cette modification du PLU de 2012 visant à protéger les commerces de proximité et qui ne le seront plus avec l'implantation de ce supermarché ?

Nous vous rappelons que notre arrondissement est loin d'avoir l'équilibre nécessaire en équipements socio-culturels, calculé au prorata du nombre de ses habitants. Nous aurions apprécié que cet emplacement, qui était à vendre, puisse servir à l'implantation de ces équipements en nombre insuffisant, par exemple une grande bibliothèque, ce qui n'est pas le cas dans ce nord du 20ème.

Nous sommes satisfaits de constater que tout notre quartier se mobilise contre cette implantation superflue détruisant ces petits commerces qui offrent pourtant une réelle qualité de vie que nous voulons tous maintenir. Nous soutenons fermement le collectif constitué en association « Carton Rouge » ainsi que les signataires de leur pétition.

Compte tenu de tous ces arguments que nous vous remercions de prendre en considération, nous vous prions de bien vouloir annuler ce permis et de le remplacer par un autre projet correspondant mieux aux attentes des habitants du 20ème.

Nous prions d'agréer, Madame la Maire, nos respectueuses salutations.

Pour le C.A. la Présidente
Annie Neyret

Copies : Mme Calandra, Maire du 20^{ème}, Association « Carton Rouge »

